



ENVIRONNEMENT, ECO-GESTES

Déchets

Le traitement des déchets sur la commune de Saint-Denis-lès-Rebais, les déchetteries les plus proches et les horaires d'ouverture.

Traitement des déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères relèvent des compétences de la Communauté de Communes. Délégué es à deux syndicats, ces compétences sont prises en charge par le SMITOM de Coulommiers et le SMETOM-GEEODE.



calendrier-covaltri-saint-denis-les-rebais-2022.pdf (/sites/saint-denis-les-rebais.fr/files/media/downloads/calendrier-covaltri-saint-denis-les-rebais-2022_1.pdf)

PDF
11.34 Mo

CONTACT



COVALTRI77

Rue des Margats
77120 Coulommiers

@ Courriel

📞 01 64 20 52 22

🌐 Site Internet (<http://covaltri77.fr/>)

SMITOM de Coulommiers

Les communes faisant partie du SMITOM (Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) sont :

- Chartronges
- Choisy-en-Brie
- La Chapelle-Moutils
- La Ferté-Gaucher
- Lescherolles
- Leudon-en-Brie
- Saint Mars Vieux Maisons
- Saint Martin des Champs
- Saint Rémy de la Vanne
- Jouy-sur-Morin
- Chauffry
- Bellot
- Doue
- Rebais
- Montolivet
- Montenils
- Montdauphin
- Sablonnières
- Saint Barthélémy
- Saint-Denis-lès-Rebais
- Saint-Germain-Sous-Doue
- Saint Léger
- Saint Siméon
- Saints
- Verdelot
- Villeneuve-sur-Bellot

Carte d'accès

Les déchetteries



Deux déchetteries sont à votre disposition pour déposer vos déchets.

ATTENTION : vous devez vous munir d'une carte d'accès spécifique.

Conditions d'accès des particuliers

Vous habitez une des communes situées sur le territoire du SMITOM, vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetteries du syndicat, munis de votre carte d'accès, d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois et d'une pièce d'identité.

Déchetterie de Coulommiers

Horaires du 1er novembre au 28 février

- > lundi : 10h-12h // 14h - 17h
- > Mardi : 9h - 12h
- > Mercredi : 10h-12h // 14h - 17h
- > Jeudi : 14h - 17h
- > Vendredi : 10h-12h // 14h - 17h
- > Samedi : 9h-12h // 14h-17h
- > Dimanche : 9h-12h

Horaires du 1er Mars au 31 Octobre

- > lundi : 10h-12h // 14h - 18h
- > Mardi : 9h - 12h
- > Mercredi : 10h-12h // 14h - 18h
- > Jeudi : 14h - 18h
- > Vendredi : 10h-12h // 14h - 18h
- > Samedi : 9h-12h // 14h-18h
- > Dimanche : 9h-12h

La déchetterie est ouverte les jours fériés de 9h à 12h sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai.

Déchetterie de Jouy-sur-Morin

Horaires du 1er novembre au 28 février

- > lundi : 14h - 17h
- > mardi : Fermé
- > mercredi : 14h - 17h
- > jeudi : 9h - 12h
- > vendredi 14h - 17h
- > samedi : 9h-12h // 14h-17h
- > dimanche : 9h-12h

Horaires du 1er Mars au 31 Octobre

- > lundi : 14h - 18h
- > mardi : 14h - 18h
- > mercredi : 14h - 18h
- > jeudi : 9h - 12h
- > vendredi : 14h - 18h
- > samedi : 9h-12h // 14h-18h
- > dimanche : 9h-12h

La déchetterie est ouverte les jours fériés de 9h à 12h, sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai.